

\$83,000,000, et la part du Canada dans ces opérations fut de \$1,000,000, soit  $1\frac{1}{2}$  pour 100.

L'honorable M. FERGUSON : Ces chiffres sont sans signification, à moins que l'apport de toutes les colonies soit inclu.

L'honorable M. SCOTT : Je parlais du Canada seulement. Il ne s'agit que de la simple addition d'un très petit montant, si on y comprend les autres colonies. A moins que nous fussions en position de fournir 95 pour 100, il aurait fallu tout simplement taxer le peuple anglais pour nous mettre à même d'avoir accès à ses marchés. C'est là, dans tous les cas, le point de vue anglais de la question. Il fallait convaincre les intéressés d'Angleterre que la proposition était raisonnable.

En 1896, les exportations anglaises s'élevaient à plus de mille millions, tandis que les achats du Canada représentaient \$33,000,000 seulement. On verra donc que notre commerce est tellement insignifiant comparé au volume considérable du mouvement commercial anglais, qu'il semble présomptueux de notre part de demander au peuple de la Grande-Bretagne de se taxer pour notre avantage et pour celui de nos concitoyens des autres colonies. Pour citer le discours de M. Chamberlain au dîner du club Canada en mars 1896, "même la simple suggestion ne peut être accueillie par la Grande-Bretagne."

Mes honorables collègues voient par là-même les raisons qui motivent la ligne de conduite des hommes d'Etat anglais et les engagent à dire, suivant le paragraphe que j'ai lu dans la dépêche, que les désavantages contrebalancent si manifestement tous les bénéfices qu'elle pourrait donner, qu'il leur est impossible d'accueillir une telle demande.

L'honorable M. McCALLUM : Ce que nous voulons avoir c'est l'opinion des hommes d'Etat du Canada. Nous n'avons rien à voir avec la conduite des hommes d'Etat anglais.

L'honorable M. SCOTT : Il nous fallait bien obtenir le consentement de la Grande Bretagne.

L'honorable M. McCALLUM : Mais nous n'en voulions pas.

L'honorable M. SCOTT : Comme je l'ai déjà dit, si sir Wilfrid Laurier avait adopté une autre ligne de conduite, il n'aurait pas réussi à s'assurer l'abrogation de ces traités.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL : Il n'y a aucune preuve à l'appui ; c'est un simple énoncé.

L'honorable M. SCOTT : Il s'empara du sentiment libre-échangiste de la Grande Bretagne par ses éloquentes paroles.

L'honorable M. McCALLUM : Je ne veux pas interrompre mon honorable ami, mais entend-il nous dire qu'il lui fallait déclarer au peuple de la Grande-Bretagne que nous ne pouvions pas donner des privilèges en matière commerciale.

*Quelques voix :* A l'ordre, à l'ordre.

L'honorable M. SCOTT : Un grand nombre de paroles aimables furent échangées entre les premiers Ministres des différentes colonies et M. Chamberlain ainsi que les autres principaux hommes d'Etat de la Grande Bretagne. Ces phrases toutes imprégnées de bons sentiments ne tiraient pas à conséquence dans cette année jubilaire. Des choses agréables furent échangées, mais lorsque M. Chamberlain en vint à parler de questions d'affaires et qu'il lui fallut troubler les relations commerciales, les expressions d'opinion furent tout à fait différentes de ce qu'elles étaient auparavant, et je maintiens que c'est parce que le Canada avait offert cette préférence de la manière qu'il le fit l'an dernier au moyen de notre législation, et grâce aussi aux sentiments patriotiques exprimés par sir Wilfrid Laurier en disant que le Canada n'avait agi ainsi que par la reconnaissance que lui inspiraient les nombreuses faveurs dont il avait été l'objet de la part de la mère patrie, c'est, dis-je, grâce à cela qu'il s'empara du sentiment public en Angleterre et engagea les hommes d'Etat anglais à exercer leur influence sur l'opinion dans le sens de la dénonciation des traités belge et allemand.

L'honorable M. MACDONALD (C. B.) : N'est-il pas vrai, comme question de fait, que tous les premiers ministres coloniaux présents alors en Angleterre se joignirent à sir Wilfrid Laurier pour demander l'abrogation de ces traités ?